

*Initiatives ministérielles*

presse pour la reconfirmer le 11 octobre. Je répète que les chèques ont été promis pour ce mois-ci. Je suis heureuse que le gouvernement ait accepté de nous écouter aujourd'hui, qu'il ait accepté d'écouter mon chef parlementaire, le député de Kamloops, qui a insisté auprès du leader parlementaire du caucus conservateur. Je suis heureuse que le gouvernement ait écouté aussi la déclaration que j'ai faite aujourd'hui avant la période des questions et qu'il ait pris des mesures pour accélérer l'adoption du projet de loi C-86.

• (1840)

L'objet du versement anticipé est de permettre aux familles pauvres de recevoir le crédit d'impôt au moment où elles en ont le plus grand besoin, non seulement pour célébrer les fêtes, mais aussi pour acheter les vêtements chauds et les bottes dont les enfants auront besoin pendant l'hiver.

Beaucoup de ceux qui ont appris en septembre qu'ils recevraient ce montant en novembre ont déjà fait des plans. Dans les journaux et à la télévision, nous avons vu pendant le week-end des reportages sur des familles qui étaient très inquiètes parce qu'il semblait que le gouvernement n'allait pas donner suite à cette mesure. Les médias nous ont montré quelles seraient au juste les répercussions pour bien des Canadiens.

Prenez par exemple cette mère de cinq enfants, en Ontario, qui doit se contenter de 19 000 \$ par année. Elle voulait, pour reprendre ses termes, que les politiciens se grouillent et fassent quelque chose. C'est justement ce que nous faisons aujourd'hui, et j'en suis heureuse.

Il y a cette autre femme de Lower Sackville, en Nouvelle-Écosse. Elle attendait le crédit pour faire un Noël à ses enfants. Cette mère qui est seule avec ses trois enfants était très en colère parce qu'il semblait que le crédit ne viendrait pas. Je tiens à rendre hommage à mon chef parlementaire, le député de Kamloops, qui a incité le gouvernement à passer à l'action. Je suis heureuse que le gouvernement ait été réceptif et que nous ayons pu l'amener à mettre ce projet à l'étude.

Nous espérons que ces familles recevront leurs chèques ce mois-ci, sans quoi les familles dont j'ai parlé et des milliers d'autres seront forcées de passer Noël dans la misère et seront dans l'impossibilité de procurer à leurs enfants les vêtements chauds dont ils ont absolument besoin pour l'hiver.

J'espère sincèrement que les Canadiens recevront ces chèques avant Noël, le mois prochain. Cela veut dire simplement que le crédit d'impôt pour enfants sera versé avant Noël au lieu de l'être au printemps.

Nous savons que la pauvreté des enfants est une honte nationale pour le Canada. Selon les statistiques, il y a chez nous 913 000 enfants de moins de 16 ans qui vivent sous le seuil de la pauvreté. Cela représente un enfant sur six. Parmi ces enfants, 55 p. 100 appartiennent à une famille qui compte deux parents et 39 p. 100 à une famille monoparentale dont le chef est une femme. Les statistiques révèlent que 64,5 p. 100 des enfants élevés par une mère seule sont pauvres. En outre, 28,4 p. 100 des enfants élevés par un père seul vivent dans la pauvreté. La moitié de tous les enfants pauvres au Canada sont dans des familles dont le chef travaille à plein temps ou à temps partiel. Cinquante et un p. 100 des enfants autochtones vivent sous le seuil de la pauvreté au Canada. C'est scandaleux.

En 1986, 49 000 enfants relevaient des services de l'aide sociale à l'enfance au Canada. Selon certains organismes dans diverses localités, entre 54 p. 100 et 75 p. 100 de ces enfants viennent de familles à faible revenu. Environ 40 p. 100 des enfants et des adolescents confiés aux services de l'aide sociale à l'enfance ont été victimes de mauvais traitements ou de négligence. De nombreuses études ont établi ce lien, cette corrélation entre les conditions économiques défavorables et les mauvais traitements infligés aux enfants.

Selon un rapport publié en 1980, les autochtones représentaient plus de 20 p. 100 des enfants en foyer d'accueil au Canada, même s'ils ne représentent que 2 p. 100 de l'ensemble des enfants canadiens. Quarante p. 100 des bénéficiaires des banques d'alimentation sont des enfants, dont 20 p. 100 ont moins de cinq ans.

Il y a 625 restaurants McDonald au Canada, mais il y a aussi 1 100 banques d'alimentation et soupes populaires. Dans ma province, la Colombie-Britannique, plus de 20 p. 100 des enfants vivent sous le seuil de la pauvreté.

Je vais faire quelques remarques en terminant. Je veux demander au gouvernement pourquoi le seuil établi pour avoir droit à cette aide ne correspond pas à ce qui avait été annoncé dans le budget. Le seuil prévu dans le projet de loi C-86 est inférieur à ce qui avait été annoncé dans le budget, et je me demande pourquoi.